fonctionnement du système ou du Règlement, soit essayer d'induire en erreur.

Le sénateur Flynn: Mais de façon générale, lorsque le ministre des Finances prononce son discours, il n'a que le budget principal pour lui donner une idée des dépenses qui seront faites ou de l'approbation du Parlement que l'on cherchera à obtenir. Il peut ajouter un 5 ou 7 p. 100, qui représente habituellement le montant du budget supplémentaire. Cette année, il s'élève à plus que cela, mais il est habituellement de cet ordre.

L'hon. M. Drury: Un petit exemple: nous savons depuis assez longtemps que les chemins de fer, demanderont des subventions sensiblement plus élevées pour compenser le gel qu'on leur a imposé avant l'année financière 1973. Toutefois, rien ne l'indique dans le budget principal. Le ministre savait que la chose se produirait et il savait qu'il nous faudrait demander l'autorisation du Parlement. Il savait qu'il y aurait des dépenses il n'avait en somme qu'à en évaluer l'importance. De telles considérations entrent dans les calculs ou la prévision des dépenses de l'année.

Le sénateur Flynn: Cette prévision des dépenses n'est pas détaillée?

L'hon. M. Drury: Non, elle ne l'est pas; elle est exprimée en un montant global.

Le séncteur Flynn: Au fonds, je veux dire que, lors de l'étude du budget supplémentaire ou encore du budget principal, il convientrait de connaître nos recettes et notre capacité de payer. En étudiant le budget supplémentaire, ne pourrions-nous pas obtenir quelques renseignements dans le budget lui-même ou ailleurs, sur les changements ou ce qu'ils signifient en pratique: à quel déficit ou surplus nous devons nous attendre en approuvant ces crédits additionnels. Après tout, du point de vue du Parlement, si on me demande d'autoriser un budget supplementaire d'un milliard, j'aimerais savoir si ce milliard s'ajoute au total ou seulement à une fraction du déficit. Le gouvernement a déjà à sa disposition les fonds nécessaires pour faire pratiquement face à toutes ces dépenses.

Le président: Nous pourrions, bien sûr, demander au ministre des Finances ou à ses hauts-fonctionnaires de témoigner à cet effet.

Le sénateur Flynn: Je ne crois pas qu'il devrait y avoir cette cloison entre le budget et le revenu. Il me semble qu'ils vont de pair. C'est une pratique qui règne depuis des années au Parlement. On ne parle que des dépenses. Est-il justifié de dépenser une somme sans égard pour notre capacité de le faire?

L'hon. M. Drury: Monsieur le président, je m'élève contre cette façon de voir. Le sénateur nous demande, non plus un budget par année mais trois, il veut que le solde des voies et moyens, qui, traditionneilement, nous est donné une fois l'an—bien qu'en certains cas nous l'ayons obtenu deux fois—soit donné trois fois l'an.

Le président: Mais le ministre des Finances ne modifiet-il pas bien souvent ses prévisions en cours d'année, sans présenter un budget? Il fait une déclaration disant que les revenus sont plus élevés qu'ils ne l'étaient et que le déficit ou le surplus a changé. Je crois que c'est ce à quoi le sénateur Flynn veut en venir. Nous pouvons probablement résoudre ce problème en demandant au ministre des Finances de fournir des chiffres mis à jour sur ses recettes et ses prévisions.

Le sénateur Grosart: Je pense que le sénateur Flynn, voudrait un bilan de la somme disponible que les ministères n'ont pas trouvé le moyen de transférer.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas tout à fait cela.

Le président: C'est une question que votre président peut probablement régler. Avez-vous des commentaires à ce sujet, M. Drury?

L'hon. M. Drury: Non. Je pense que le sénateur Flynn sait que le budget principal n'est pas tout . . .

Le sénateur Flynn: Non, seulement la base.

L'hon. M. Drury: C'est juste, et que le budget principal et les chiffres donnés par le ministre des Finances dans son budget qui suit peu après différeront parce qu'il considère l'année globablement. Ce n'est qu'un déclaration, les prévisions des autorisations qu'on désire obtenir, sachant bien qu'il y aura un budget supplémentaire (a) qui sera terminé le 10 décembre de chaque année et que les prévisions supplémentaires finales seront présentées le 26 mars à la Chambre des communes. La procédure en trois étapes ou en trois tranches figure au Règlement. En fait, l'honorable sénateur dit que le reste des voies et moyens, qui sont annulés dans le budget par le ministre des Finances une fois l'an devraient plutôt l'ètre trois fois l'an.

Le sénateur Flynn: Je pense que ce serait possible. J'ai vue des chiffres donnés par le ministère des Finances.

Le sénateur Phillips: Monsieur le président, je voudrais poser quelques questions au sujet de l'ACDI puis passer à la taxe d'exportation du pétrole. Le libellé de ce crédit . . .

Le président: Pouvez-vous nous donner la page dont vous parlez?

Le sénateur Phillips: Crédit 25b, page 32, Affaires extérieures, Agence canadienne de développement international. Le libellé, outre qu'il autorise le gouverneur en conseil à opérer une réglementation—ce ce à quoi je m'oppose toujours—nous permet d'envoyer un étudiant d'un pays à un autre, pas nécessairement au Canada. Combien d'étudiants envoyons-nous dans d'autres pays, et où?

L'hon. M. Drury: Je crains de ne pas pouvoir répondre à cette question. Je n'ai pas de précision à ce sujet. Il nous faudrait poser la question au ministère des Affaires extérieures mais je peux obtenir la réponse et j'y veillerai.

Le sénateur Phillips: Est-ce sur notre liste?

L'hon. M. Drury: Je ne peux pas répondre. Je ne suis malheureusement pas au courant.

Le sénateur Phillips: L'ACDI a-t-elle versé l'année dernière des contributions au Conseil œcuménique des églises?

L'hon. M. Drury: Des contributions ou des subventions? S'il avait versé une subvention, on le verrait ici. Cela ne figure pas sous la rubrique «subventions et contributions» qu'on trouve dans le budget principal. Les prévisions supplémentaires (A) n'ajoutaient pas de nom à cette liste et les prévisions supplémentaires actuelles non plus. Il est donc à présumez quel'ACDI n'accorde pas de subventions ou ne verse pas de contribution au Conseil œcuménique des églises.

Le sénateur Phillips: Je vois qu'il s'agit d'une supposition mais j'aimerais avoir des renseignements un peu plus